

PROVINCE DE QUÉBEC37^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 27 NOVEMBRE 2003

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 27 novembre 2003

Aujourd'hui, à seize heures trente-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n^o 12 Loi modifiant la Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec
- n^o 17 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.